

Mandat de prélèvement SEPA

N'oubliez pas de joindre un RIB (compte courant)

En signant ce formulaire, vous autorisez la RD Toulon Métropole Méditerranée SAS à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et vous autorisez votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de RD Toulon Métropole Méditerranée SAS. Vous bénéficiez d'un droit de remboursement par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passé avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Le délai minimum de prélèvement après la signature de ce mandat, est de 5 jours.

Titulaire du compte à débiter

Type de prélèvement récurrent / répétitif

Nom :

Prénom :

Date de Naissance :

Adresse :

.....

CP : Ville :

Tél. :

Mobile :

Email :@.....

Compte IBAN à débiter (fournir obligatoirement un RIB EN PAPIER)

N° Compte IBAN :

Code BIC :

Nom de l'établissement teneur du compte :

Adresse :

CP : Ville :

Date : Lieu :

Signature du titulaire, majeur ou mineur émancipé du compte :

Référence Unique de Mandat SEPA (RUM) :

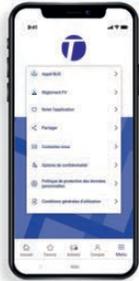
Cadre réservé à la RD Toulon Métropole Méditerranée SAS

Nom et adresse du créancier :

RD TPM
Rue Octave Virgily - 83100 Toulon
Capital : 1 270 000€ R.C.S. Toulon 949 156 400

Identifiant créancier SEPA (ICS) :
FR12ZZZ89006B

+ SIMPLE !



- Créez votre compte (gratuit) et connectez-vous
- Sélectionnez « M-Tickets » dans le menu
- Achetez votre titre correspondant à vos besoins de déplacement

Et restez connecté pour votre transport au quotidien

- Horaires en temps réel
- Recherche d'itinéraires, de lignes, d'arrêts et de points d'intérêts
- Info trafic
- Un compte unique pour le site du réseau Mistral et l'application mobile.



Téléchargez l'appli réseau Mistral ou

Connectez-vous sur le site reseaumistral.com

TOULON
Gare routière (rdc)
Bd de Tessé

Station Maritime
Quai Cronstadt
(dépôt de dossier uniquement)

Maison de la Mobilité
34 rue d'Alger

LA SEYNE S/MER
12, quai Saturnin Fabre

HYÈRES
Ronde du Park Hôtel
Av. de Belgique

La liste des points de vente dépositaires pour acheter votre titre de transport est disponible sur reseaumistral.com

Modalités

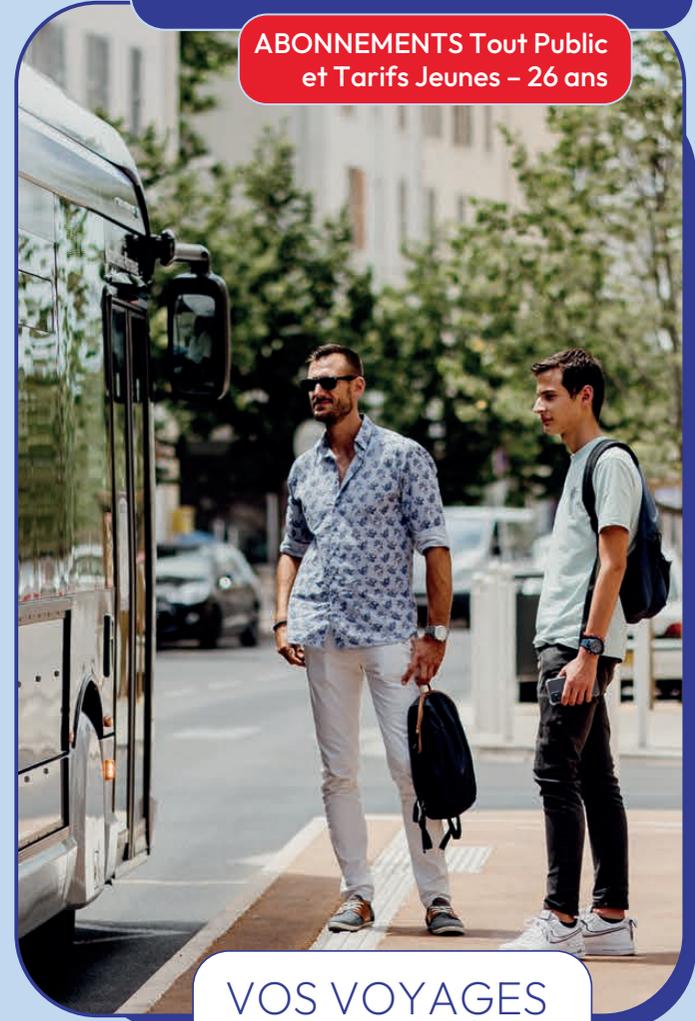


Retrouvez toutes les modalités dans les conditions générales d'utilisation, de résiliation, ...
<<< Flashez ici

+DESIGN BY SUNMADEFR+ RD TPM - R.C.S TOULON n°949 156 400 - 2025 - Ne pas jeter sur la voie publique - Crédit photo : David Latour

FORMULAIRE DE SOUSCRIPTION

ABONNEMENTS Tout Public et Tarifs Jeunes - 26 ans



VOS VOYAGES EN ILLIMITÉ



À RENSEIGNER EN MAJUSCULE

Coordonnées du bénéficiaire de la carte Mistral

Mme M.

Nom :

Prénom :

Date de Naissance :

Adresse N° de voie : Voie :

Complément d'adresse :

CP : Ville :

Chez (si nécessaire) :

Interne (justificatif de l'internat) :

Tél. :

Mobile :

RESTONS EN CONTACT !

Impératif si vous souhaitez que le réseau Mistral continue de vous informer. Merci de renseigner votre adresse email.

Email : -----@-----

Les exploitants du réseau Mistral traitent les données recueillies pour créer la carte Mistral nominative et permettre aux clients d'accéder aux titres de la gamme tarifaire en fonction de leur profil, recevoir des informations relatives à l'actualité du réseau Mistral et à l'utilisation de la carte Mistral nominative et des titres de transport. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, consultez la page consacrée à la protection des données à caractère personnel sur le site reseau-mistral.com.

Vous souhaitez que votre contrat débute le :

Vous attestez sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés ci-dessus et acceptez les conditions générales de vente associées au tarif et au mode de paiement choisi.

Date et signature :

/ /

Signature du bénéficiaire ou du représentant légal.

Pour la tarification "Jeunes - 26 ans" Choix de la formule souhaitée

Avec la tacite reconduction, votre abonnement se renouvellera automatiquement au terme des 12 mois jusqu'à vos 26 ans sans démarche de votre part et pendant une période de 5ans.

● Vous choisissez l'abonnement annuel Jeune - 26 ans

1 Vous payez au comptant 174€ + 8€* de droits d'accès au tarif jeune

182€

Si vous êtes le 3^e enfant de la famille*, 174€ et cochez également cette case

2 Vous payez par prélèvement :

(renseigner obligatoirement le volet MANDAT SEPA si choix A ou B)

Les frais de droits d'accès de 8€ sont lissés sur vos 12 mensualités.

A Vous choisissez la TACITE reconduction (sur 5ans uniquement)

Prélèvement mensuel de 15,17€ (14,50€ + 0,67€ de droits d'accès).

Si vous êtes le 3^e enfant de la famille*, le prélèvement sera de 14,50€/mois et cochez également cette case

B Vous choisissez votre Abonnement pour 1 année seulement

À la souscription, vous réglez les 7€ de frais de prélèvement pour chacun des enfants

12 mensualités de 15,17€ (14,50€ + 0,67€ de droits d'accès)

Si vous êtes le 3^e enfant de la famille*, le prélèvement sera de 14,50€/mois et cochez également cette case

● Vous choisissez de renouveler vos droits d'accès au tarif "Jeune - 26 ans"

(Pour l'abonnement 30 jours Jeune et/ou le titre 10 voyages "réduits").

8€ de droits d'accès annuel au tarif "Jeune - 26 ans"

Si vous êtes le 3^e enfant de la famille*, les 8€ de droits d'accès vous sont offerts et cochez également cette case

* Si vous êtes le 3^e enfant de la famille utilisant un tarif "jeune - 26 ans" sur l'année en cours, les 8€ de droits d'accès vous sont offerts. Remplissez ci-dessous : noms, prénoms et dates de naissance des deux premiers enfants de la famille.

Enfant 1 : -----Né(e) le : -----

Enfant 2 : -----Né(e) le : -----

Pièces justificatives à fournir :

- 1 photocopie de pièce d'identité du bénéficiaire
- 1 justificatif de lieu de résidence de **moins de 3 mois**
- 1 photo d'identité récente (si création de carte Mistral ou dans le cas d'une tacite reconduction si votre carte Mistral arrive à échéance dans l'année à venir).
- 1 enveloppe à votre nom et adresse pour renouvellement ou création carte Mistral (si demande faite par courrier)

Pour rappel : aucun prélèvement ne pourra être réalisé sur les comptes jeunes, livrets d'épargne et sur les comptes d'un client mineur.

Pour la tarification Tout Public Choix de la formule souhaitée

● Vous choisissez l'abonnement annuel Tout Public sur votre carte Mistral

(cochez ci-dessous la case correspondante à votre choix)

1 Vous payez au comptant

345€

2 Vous payez par prélèvement mensuel

(renseigner obligatoirement le volet Mandat SEPA si choix A ou B)

A Vous choisissez la TACITE reconduction

(sur 5ans uniquement)

Prélèvement mensuel de 28,75€

Votre Abonnement se renouvellera automatiquement au terme des 12 mois sans démarche de votre part pendant une période de 5 ans.

B Vous optez pour un Abonnement pour 1 année seulement

12 mensualités de 28,75€

À la souscription, vous réglez 7€ de frais de prélèvement.

● Vous choisissez d'accéder au tarif 10 voyages "réduit" à 6,90€

Vous créez ou renouvelez votre contrat profil "salarié"

À la souscription vous réglez 8€ de droits d'accès.

Pièces justificatives à fournir :

- 1 photocopie de pièce d'identité du bénéficiaire
- 1 justificatif de lieu de résidence de **moins de 3 mois**
- 1 photo d'identité récente (si création de carte Mistral ou dans le cas d'une tacite reconduction si votre carte Mistral arrive à échéance dans l'année à venir)
- 1 enveloppe à votre nom et adresse pour renouvellement ou création carte Mistral (si demande par courrier)

Pièces à rajouter pour les droits d'accès au profil "salarié"

- 1 contrat de travail ou une attestation de l'employeur (avec papier entête de l'entreprise, justifiant de votre profil "salarié" dont l'activité est exercée sur l'une des 12 communes de la Métropole Toulon Provence Méditerranée). Joignez également votre dernier bulletin de salaire.

ATTENTION : Tout dossier incomplet sera retourné dans son intégralité au demandeur.

Pour tous règlements par chèque à l'ordre de RDTPM.